

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 13 juillet 1923

J. G. BOUCHER Rédacteur

Return to
Mr. J. G. Boucher

LES VOCATIONS INDUSTRIELLES

En septembre prochain aura lieu l'ouverture de la première école technique de la province dans la ville d'Edmundston. Une magnifique construction a été érigée pour recevoir les élèves. En plus des cours d'instruction élémentaire, modèle et supérieure, l'on donnera des cours techniques, c'est-à-dire, de mécanique, d'électricité, etc., et ceci en autant qu'il y aura d'élèves pour suivre ces cours.

La production industrielle se développe davantage chaque jour. Des milliers de bras sont nécessaires au fonctionnement des machines perfectionnées. Les usines, l'automobile, les installations électriques ont besoin d'experts dans les différents métiers. Il faut donc plus d'habileté et de connaissances chez l'ouvrier pour remplir les fonctions qu'on leur assigne ou qu'ils sollicitent. Ceci manque à notre pays et que l'on trouve dans bien des pays, est une plus grande compétence dans la sphère que l'on adopte. Le manque de capacité chez les ouvriers locaux, est la cause de l'emdes étrangers dans nos industries. Aux experts vont les meilleurs salaires et nous devons confesser notre inertie dans le développement de nos ressources intellectuelles, pour arriver aux hautes positions.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de développer nos talents et d'acquiescer cette compétence qui manque à notre population.

Nous croyons avantageux à cet effet de reproduire quelques passages d'un article de M. Buteau écrit dans l'Action catholique des 11 et 12 courant.

"On ne dit pas assez à notre jeunesse les promesses de cette carrière d'efforts; il importe pourtant d'arracher aux plaisirs banals, aux sports oisifs le plus d'unités possible et d'en constituer au plus tôt un bataillon de conquête. Il faudrait qu'au sein des familles d'ouvriers, de petits industriels on donna de bonne heure au garçon le goût de ces professions manuelles basées sur une instruction, une éducation si si accessibles aujourd'hui; vocations indépendantes et si nobles.

"Une vocation comme celle-là se fortifie aisément à l'aspect de tel voisin misérable parce que désordonné, paresseux; à la constatation du chômage plus fréquent et souvent inévitable pour le manœuvre; au rappel des succès de tel ou tel diplômé de l'école technique, dont les services, appréciés du patron sont retenus malgré les crises, les mortes saisons.

"AU surplus le père ne devrait pas manquer d'appuyer sur l'effort, les tâtonnements, les difficultés qu'il a rencontrées par suite d'un défaut d'expérience et surtout de connaissance. Il eut créé, puis développé sa petite industrie, s'il se fut trouvé plus sûr de ses ressources techniques; sa boutique eut connu un plus rapide succès; évité maints déboires. Et cela, c'est l'histoire de presque tous les industriels, des hommes de métier d'hier. Ouvrons le livre aux enfants, qu'ils en lisent les leçons pratiques, propres à améliorer leur sort et constituer peut-être leur plus précieux héritage."

LA FETE ACADIENNE DU 23 AOUT A GRAND'PRE

Moncton 10 — Le dévoilement de la statue Notre-Dame de l'Assomption dans l'église de Grand-Pré, le 23 août, sera l'occasion d'une belle et patriotique démonstration nationale pour laquelle de grands préparatifs ont déjà été commencés.

La fête sera sous le haut patronage de la Société Mutuelle l'Assomption; elle sera le signal d'une vigoureuse campagne de recrutement pour cette bienfaisante société malheureusement trop restreinte. Tous les assomptionnistes, tous les Acadiens, voudront prêter main-forte à ce noble mouvement en faveur d'une association nationale qui a opéré tant de bien au milieu d'eux et qui est évidemment destinée à jouer un rôle toujours de plus en plus important dans la vie de leur peuple, et assister en même temps à une démonstration qui promet de rester à jamais mémorable dans les annales de l'Acadie.

La statue sera dévoilée par des personnages distingués qui sont au premier rang de la société nationale acadienne.

UN DRAPEAU
Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction d'un superbe drapeau acadien qui sera ensuite suspendu à la voûte de l'église où il restera pour témoigner de la survie d'une Acadie. Ce drapeau a été confectionné spécialement dans ce dessein par les dames de la succursale Jeanne d'Arc de Shédiac.

Le programme détaillé de cette célébration patriotique n'a pas encore été définitivement arrêté.

Cependant nous pouvons annoncer dès maintenant que la cérémonie religieuse sera digne de l'occasion et s'ouvrira par une messe pontificale suivie d'un sermon de circonstance prononcé par l'un des meilleurs orateurs sacrés des provinces maritimes.

UNE CROIX
Des discours seront prononcés par des membres influents de l'Assomption et autres orateurs. Dans l'après-midi, les Acadiens iront prendre possession formelle de l'endroit où furent embarqués les Acadiens lorsqu'ils furent déportés de Grand-Pré. Cet endroit est situé à l'embouchure de la rivière Gaspereau. Une croix en pierre sera érigée sur ce terrain pour en marquer l'importance nationale et historique.

Tous les soirs seront pris pour assurer le confort des excursionnistes qui se rendront à Grand-Pré pour cette fête. Il y aura train d'excursion.

C'est grâce aux efforts des membres de la Société l'Assomption que cette statue de Notre-Dame de l'Assomption sera placée dans ce sont ceux qui ont grévé les fonds nécessaires par la vente de portraits de l'église-souvenir et ceux de la statue.

L'Action Catholique.

Nomination Provinciale

L'hon. J. E. Michaud, membre du cabinet Veniot, vient d'être nommé membre de la Commission des Pouvoirs Electriques de la Province.

LES MADAWASKA

LES TIMBRES DE L'IMPOT

Les premiers changements dans les taxes, prévus par le dernier budget, seront en vigueur le 1er août.

Un dollar sera le maximum que l'on sera appelé à payer sur les chèques, les billets et les reçus des sommes d'argent payées par une personne à une banque ainsi que sur les mandats d'express, les chèques de voyageurs et les mandats-poste.

Après le 1er octobre, les timbres-poste ne serviront plus pour le paiement des taxes, on devra se servir de timbres du revenu seulement.

La taxe sur les reçus est perceptible sur les reçus donnés sur cartes-postales, lettres imprimées ou lettres ordinaires à partir du 1er août. Il est dit de plus dans la loi qu'un reçu sujet à la taxe ne peut servir de preuve dans une cause, sauf dans les causes criminelles, ni être utile pour aucun autre fin, s'il n'a pas été préalablement timbré.

Un Peu De Patriotisme

On nous apprend que les touristes, passant par Edmundston et se rendant à St. Jean ou autres villes du sud de la province, sont encouragés à passer par la route américaine. En plus d'être un manque de patriotisme, ces avis sont erronés. Les chemins sont beaucoup plus beaux sur le côté canadien. Le passage, les coups d'oeil et toutes les beautés naturelles, sont incomparables.

Les touristes que l'on invite à venir en erreur, se plaignent à leur arrivée à St. Jean, que les gens d'Edmundston les aient fait passer par les routes de l'Onclé Sam.

Il faut donc immédiatement remédier à cet état de choses, d'abord par patriotisme et ensuite par intérêt pour nos compatriotes qui pourraient bénéficier du passage des touristes dans leur ville ou village, et en dernier lieu par franchise, les chemins canadiens étant beaucoup plus avantageux que ceux de l'autre côté des lignes.

Soyons patriotes, charitables et francs. Ceci pourra nous être rendu un jour.

Imposantes Funérailles

Samedi le 7 juillet dernier, avaient lieu dans l'église de St-Basile les funérailles de M. Elie Soucy, époux de Méthilde Cyr, décédé le 4 courant à l'âge de 66 ans. M. Soucy était un des plus et des mieux estimés paroissiens de St-Basile. Il était avantageusement connu dans tout le comté. La sépulture eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps et l'absoute furent faites par Mgr Dugal, curé de la paroisse. Le service fut chanté par le Rév. W. Cyr, vicaire à Bathurst et neveu du défunt, accompagné des Révérends A. Martin et Roberge, comme diacre et sous-diacre. Plusieurs prêtres assistaient au choeur.

Les porteurs étaient MM. Paul Clavette, Ubald Martin, Aimé Lavoie, Lévi Fournier, Hormidas Bélanger, René Voisine et Denis Cyr. Messieurs Cléophas Fournier et Alfred B. Pelletier distribuèrent les cartes mortuaires pendant l'office.

Les choeurs de chant de Clair et de St-Basile se partagèrent la partie musicale, et exécutèrent de magnifiques morceaux.

Un grand nombre de bouquets spirituels, offrandes de messes et autres marques de sympathie furent reçus par la famille.

REELUS

L'assemblée annuelle du District d'école a eu lieu cette semaine. Une vingtaine de personnes y assistèrent. Les mêmes officiers furent réélus pour une période de trois ans. Nos félicitations.

Le Premier Ministre Nis La Rumeur

Certains journaux de la province ont annoncé nous au cours de l'automne prochain. L'hon. P. J. Veniot, premier ministre de la province, dément cette rumeur et ajoute que la date des prochaines élections lui est encore inconnue.

ON PARLE DE REPRESABLES

Les papetiers américains s'inquiètent de la menace que fait peser sur eux le projet de loi voté à la dernière session du parlement canadien pour prohiber l'exportation aux Etats-Unis du bois de pulpe provenant des domaines privés. On commence à parler ouvertement de représailles américaines pour ce qui est de l'exportation du charbon américain au Canada par exemple. Toutefois, rien ne sera fait avant que le projet de loi ne soit entré en vigueur par la signature du gouverneur-général.

ST-FRANCOIS

Le pensionnat de St-Basile fermé depuis quelque temps a ramené dans leurs familles Mesdemoiselles Simone Nadeau, Céline Emond, Cecile Petigrew, Annette Côté, et messieurs Docité Nadeau et Camille Côté.

Mlle. Marie Nadeau est de retour du pensionnat de St-Louis de Kent et Mlle. Marie Sirois est de retour de Chatham pour les vacances. A tous nous souhaitons un gai repos.

Deux de nos jeunes filles ont passé leurs examens d'admission à l'école normale la semaine dernière; ce sont Mesdemoiselles Marie Nadeau et Annette Côté. Que de succès couronne leurs efforts, et qu'elles obtiennent le résultat désiré.

L'ouverture de la retraite, préparée par deux missionnaires Oblats, a eu lieu dimanche dernier. Le beau temps que nous avons eu depuis le commencement, a permis à une foule nombreuse d'assister aux exercices.

Mad. Vve François Sirois de Limestone accompagnée de Mad. Henry Oakes sont en visite depuis quelques jours chez leurs parents de St-François.

Le Révérend Armand Levasseur de Fall River Mass., et M. Paul Levasseur d'Edmundston, étaient en visite chez Messieurs Félix P. Sirois et Alsime Côté cette semaine.

SUITE D'ACCIDENTS

Un accident non moins terrible est celui qui est arrivé à un automobiliste américain cette semaine. L'individu dont on ignore le nom revenait du lac St-Agathe lorsque son automobile frappa un poteau et renversa. Le malheureux fut tué presque instantanément.

Un terrible accident est arrivé dans la paroisse de St-Jacques, cette semaine. Alors qu'ils étaient à abattre un arbre, M. Edouard Landry et son neveu Ephrem furent renversés sur le sol par la chute de celui-ci. M. Landry recut de si graves blessures qu'il en est mort et son neveu souffre de nombreuses contusions qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

Un employé du Témiscouata de Rivière du Loup, alors qu'il était à travailler au pont du ruisseau de quatre milles, fut projeté en bas du pont et mourut peu de temps après.

Aux Automobilistes !!

HOTEL IBERVILLE

En face du B. de Poste

RIVIERE DU LOUP, P.Q.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital Payé \$3,000,000.00
Fonds de Reserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00
116 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de "ruiter" sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

Mutual Life Assurance Company of Canada Ltd.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE QUI PAYE LES PLUS HAUTS DIVIDENDES
LA MUTUAL LIFE est la seule compagnie d'assurances au Canada qui paie tous ses profits aux assurés, ceux-ci étant les seuls actionnaires.

Représentée par:
A. J. LEBLANC
gérant de district pour Madawaska, Kent et Victoria
EDMUNDSTON, N. B.



A VENDRE

PLUSIEURS AUTOMOBILES DE DEUXIEME MAIN DE DIFFERENTES MARQUES, ET EN TRES BONNES CONDITIONS. CES AUTOMOBILES SERONT VENDUES A TRES BAS PRIX ET AVEC DES TERMES FACILES. VENEZ LES VOIR.

D. M. MARTIN